

RAPPORT DU COMITÉ D'APPRENTISSAGE, DE FORMATION ET DE MENTORAT (CAFM) SUR L'AGA 2022

Je suis reconnaissante de piloter les activités de formation de l'Institut, car c'est un pilier très important de la réussite de notre syndicat. La formation des membres et des délégués syndicaux leur permet de rester engagés, de se sentir soutenus et de connaître leurs droits et obligations.

Le Comité a fait plusieurs choses :

- Préparation du mandat
- Détermination des priorités de travail pour 2022
- Création d'une liste de tous les cours de formation de l'Institut
- Sélection des cours à mettre à jour
- Discussion des besoins de formation régionaux pour des activités comme la formation de base des délégués syndicaux, la formation avancée des délégués syndicaux et les conseils de délégués syndicaux.
- Résolution de la motion sur la santé mentale renvoyée par l'AGA de 2021 en établissant un plan pour créer et tester un nouvel atelier interne sur la santé mentale en 2023.
- Mise au point d'une formation d'animateur de pair à pair pour soutenir la prestation de cours de formation qui ne sont pas limités aux activités syndicales.
- Désignation de quelques membres représentant leur région pour suivre le cours du CTC sur la violence en milieu de travail afin que l'Institut puisse offrir ce cours une fois que nous l'aurons adapté à nos besoins.
- Tenue d'une séance conjointe avec la V.-P. Eva Henshaw pour discuter du cadre de travail des délégués syndicaux et des besoins de formation.
- Examen des budgets de formation.
- Mise à l'essai d'un nouveau cours sur l'interprétation des conventions collectives.
- Création d'un formulaire de demande de formation et de méthodes pour privilégier le développement de la formation.

Une partie de l'année 2022 a été consacrée à la formation virtuelle et le reste de l'année, à la formation en personne. Le Comité a travaillé en étroite collaboration avec Joanna Simpson et Richard Gaboton, nos agents de formation. Ils ont révisé certains cours et en ont élaboré de nouveaux, en utilisant un modèle de formation populaire. Tous les commentaires des participants indiquent que les cours révisés sont plus attrayants et intéressants.

Nous prévoyons d'examiner toutes les demandes spéciales de formation qui ne font pas partie des offres régionales normales. Toute demande spéciale devrait être

transmise au Comité pour approbation. En raison du nombre croissant de candidatures au poste de délégué syndical en suspens en raison de la COVID, des départs à la retraite et des changements de personnel, nous nous efforçons d'offrir des formations en temps opportun. Nous avons envoyé quelques délégués syndicaux suivre une formation dans d'autres régions, car il y a des cours qui ne sont pas offerts dans certaines régions et une pénurie de délégués syndicaux dans certains lieux de travail.

Au cours de l'année, la composition du Comité et du personnel de soutien a changé, ce qui a parfois entraîné des difficultés. Je tiens donc à remercier les membres du Comité pour leur contribution et leur résilience. Je tiens également à remercier tous nos agents des relations du travail pour leurs efforts en vue d'offrir une formation de qualité.

L'année prochaine, nous déterminerons les priorités en matière de formation pour 2023, en plus d'établir des filières de formation pour le cadre de travail des délégués syndicaux. Je souhaite également constituer un bassin d'animateurs de pair à pair pour répondre aux besoins de formation des agents des relations du travail.

Voici les membres du Comité de 2022 :

Carolyn Hynes, Atlantique

Pam Kubicz, Prairies et T.N.-O.

Peter Macdougall, C.-B. et Yukon

Sherry Oake, RCN

Karine Régimbald, Québec

Tom Zaropoulos/Bridget Brawley, Ontario

Membres du personnel de l'Institut : Nancy Lamarche, Brigitte Jolin, Shelby Woodman

Agents de formation : Joanna Simpson et Richard Gaboton

Merci.

Samah Henein

Directrice de la Région des Prairies et des T.N.-O.

Présidente du Comité d'apprentissage, de formation et de mentorat